

ATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



NOV 15 1954

A

PROVISOIRE

A/C.1/PV.714

12 novembre 1954

FRANCAIS

Neuvième session

PREMIERE COMMISSION

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE DE LA SEPT CENT QUATORZIEME SEANCE

Tenue au Siège à New-York,
le vendredi 12 novembre 1954, à 10 heures 30.

Président :

M. URRUTIA

(Colombie)

Coopération internationale pour l'utilisation de l'énergie
atomique à des fins pacifiques: rapport présenté par les
Etats-Unis d'Amérique [Point 67 de l'ordre du jour] (suite)

Déclarations faites par :

M. Brilej (Yougoslavie), M. Shukairi (Syrie).

Nota : Le compte rendu analytique, qui est le compte rendu officiel de
cette séance, sera publié en document ronéotypé, portant le
symbole A/C.1/SR.714. Les délégations pourront y apporter les corrections
qu'elles jugeront bon et dont il sera tenu compte dans la rédaction
définitive qui paraîtra en volume imprimé.

54-30433

COOPERATION INTERNATIONALE POUR L'UTILISATION DE L'ENERGIE ATOMIQUE A DES FINS PACIFIQUES : RAPPORT PRESENTE PAR LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE [Point 67 de l'ordre du jour]

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais): Comme convenu hier, il convient de fixer maintenant le moment de la clôture de la liste des orateurs. Deux orateurs sont inscrits pour la séance de ce matin. La séance de l'après-midi verra l'intervention du représentant de l'URSS. Le mieux, dans ces conditions, serait de déclarer la liste close lundi à 13 heures. D'ici là, chaque délégation aurait la faculté de s'inscrire. Je propose donc que la liste des orateurs soit déclaré close lundi à 13 heures.

M. KYROU (Grèce)(interprétation de l'anglais): Ne serait-il pas préférable de déclarer la liste close ce soir même, à 6 heures, ce qui laisserait sans doute des orateurs pour lundi matin ?

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais): Nous avons déjà des orateurs pour la séance de lundi matin. Voici ce qui me préoccupe quelque peu: je ne voudrais pas, la liste ayant été close trop vite, que chacun demande à parler le dernier et que personne ne soit prêt à intervenir lundi, comme cela a été le cas dans la question du désarmement. Je crois qu'il conviendrait de clore la liste lundi, en retenant la suggestion précédemment approuvée par la Commission, savoir qu'une fois la liste close il n'y aura pas de changement dans l'ordre des orateurs.

M. KYROU (Grèce): Je suis tout à fait d'accord, Monsieur le Président.

Le PRESIDENT : Il en est donc ainsi décidé. Je donne la parole au représentant de la Yougoslavie.

M. BRILEJ (Yougoslavie)(interprétation de l'anglais): Ma délégation est aise que le problème de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique ait été porté devant les Nations Unies. Elle note avec satisfaction les efforts déployés en vue de parvenir aux premières réalisations pratiques. Dans ce sens, elle se réjouit de l'initiative des Etats-Unis, de l'idée d'établir un office international, dans le cadre des Nations Unies et de convoquer une conférence scientifique internationale.

L'initiative du Président Eisenhower a été chaleureusement accueillie dans mon pays. On y a vu une manifestation tangible de la volonté des Etats-Unis de favoriser la plus large coopération internationale, en matière d'utilisation pacifique de l'énergie atomique, dans le cadre des Nations Unies. Le moment est venu, les conditions sont remplies pour passer aux mesures d'ordre pratique sur le plan international le plus large. Des raisons d'ordre économique, politique et autres incitent à concentrer nos efforts sur l'aménagement de la collaboration internationale dans ce domaine. Tout retard équivaudrait à une perte gratuite de temps et ne pourrait qu'avoir des effets fâcheux. Je rappelle qu'à la dix-huitième session du Conseil économique et social, en juillet 1954, la Yougoslavie avait souligné que les mesures concrètes propres à promouvoir la collaboration dans ce domaine ne souffraient aucun retard. Les progrès scientifiques accomplis n'ont servi jusqu'à présent qu'à des fins essentiellement militaires, qu'à la fabrication d'armes destructrices. Cette concentration des efforts à des fins militaires a obscurci les possibilités qu'offre l'énergie atomique pour l'avenir. Les résultats acquis au cours de la présente session, notamment en matière de désarmement, la perspective qui s'ouvre d'éliminer les armes atomiques et d'étendre la collaboration internationale grâce à l'utilisation de l'énergie atomique, toutes ces heureuses prémises correspondent au désir profond de l'humanité et sont de nature à favoriser une nouvelle amélioration des relations internationales.

Cependant, l'importance du problème de la collaboration internationale, en une telle matière, ne doit pas être envisagée sous le seul angle politique général. Les progrès atomiques actuels démontrent la nécessité d'éliminer les restrictions, de mettre en commun les efforts et les ressources. Cette mise en commun ouvre de vastes perspectives de progrès rapides et d'applications bienfaisantes. La découverte de l'énergie atomique et la possibilité de son utilisation pratique sont, par leur nature, une réussite de l'humanité tout entière. Les plus grands esprits de nombreuses nations ont contribué à cette découverte. C'est grâce à eux que la science atomique a pu progresser jusqu'à son état présent.

On est en général convenu de penser que le problème des pays insuffisamment développés, avec ses différents aspects, constitue, dans l'ordre économique, le problème international central. Ceci nous impose d'étudier le rôle que pourrait jouer la collaboration internationale en matière d'utilisation pacifique de l'énergie atomique dans la solution de ce problème. Une comparaison de la situation des divers continents, portant sur l'énergie et le revenu national, permet de découvrir des corrélations frappantes. Ainsi, l'Amérique du Nord détient 43,6 pour 100 de l'ensemble du revenu mondial; sa consommation d'énergie atteint 43,5 pour 100 de l'énergie totale produite dans le monde. L'Afrique compte pour 2,6 pour 100 dans le revenu mondial; sa consommation d'énergie est précisément aussi de 2,5 pour 100. L'Europe détient 27,3 pour 100 du revenu mondial; son consommation d'énergie est de 27,4 pour 100.

Ces frappantes corrélations prouvent qu'il existe un rapport direct entre le niveau du revenu national et la quote-part d'énergie consommée. Elle indique en outre, sur un plan relatif, que la consommation d'énergie per capita augmente avec le revenu par tête. Ainsi, en Amérique du Nord, le revenu individuel est cinq fois plus important que le revenu moyen mondial, et la consommation d'énergie per capita sept fois plus grande. Par contre, en Asie, où le revenu individuel est 4,5 fois plus petit que la moyenne mondiale, la consommation d'énergie est six fois moindre que la consommation moyenne dans le monde. En Europe, le revenu est 1,5 fois plus grand que le revenu moyen mondial et la consommation d'énergie atteint le même niveau.

On voit ainsi que le progrès économique est en relation étroite avec les progrès qui seront réalisés dans l'exploitation des sources d'énergie. Il faut en outre considérer le fait que les continents insuffisamment développés représentent des zones immenses où le transport d'énergie augmente son prix dans d'énormes proportions. Par contre, les réacteurs thermiques sont économiques car ils facilitent le transport de l'énergie et évitent des frais de transport coûteux ainsi que la construction de câbles et l'établissement de lignes conductrices d'énergie.

Les pays hautement développés ont la possibilité d'utiliser l'énergie atomique, ce qui leur ouvre des perspectives considérables d'augmentation de leurs ressources en énergie dans un avenir relativement proche. Ils pourraient ainsi accélérer encore leur développement économique dans une importante mesure. Il en résultera un déséquilibre encore plus grand entre la situation des pays hautement développés et celle des pays qui le sont insuffisamment. Or, on connaît les dangers que ce phénomène peut entraîner, à moins que des mesures ne soient prises dès le début pour y faire face. Cette remarque ne signifie pas, bien entendu, qu'il ne soit pas indiqué de poursuivre l'effort de développement des pays insuffisamment développés selon les méthodes classiques mises en pratique à l'heure actuelle, car cet effort pourra seul créer des conditions pouvant permettre d'appliquer les bienfaits de l'énergie atomique à ces pays. C'est dans cet esprit que la délégation yougoslave interprète le deuxième paragraphe du projet de résolution A/C.1/L.105/Rev.1 qui exprime l'espoir que "la coopération internationale en vue de développer et d'étendre l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques contribuera à faire reculer la faim, la misère et la maladie." C'est également dans cet esprit que nous interprétons le paragraphe

du dispositif qui décide qu'une conférence technique internationale recherchera les moyens de développer les utilisations de l'énergie atomique à des fins pacifiques.

Le problème de l'utilisation de l'énergie atomique a été mis en lumière par le président Eisenhower lorsque, dans son discours de l'an dernier devant l'Assemblée générale des Nations Unies, il déclarait que les experts pourraient être mobilisés pour utiliser l'énergie atomique au profit de l'agriculture, de la médecine et d'autres activités pacifiques et qu'il serait particulièrement intéressant de fournir de l'énergie électrique abondante dans des régions pauvres de ce point de vue.

En insistant sur l'importance de l'énergie atomique considérée comme une source d'énergie, nous ne sous-estimons pas cependant l'intérêt qu'elle présentera sous d'autres rapports, comme par exemple dans les domaines biologique, médical, industriel, chimique etc... Dans certains pays, les conditions requises pour l'utilisation de l'énergie atomique dans ces domaines existent déjà, mais plus leur développement est insuffisant en matières industrielles, moins ils ont la possibilité d'extraire du sol les ressources nécessaires et d'acquérir l'expérience indispensable à l'exploitation de l'énergie atomique. C'est pourquoi nous sommes heureux que les Gouvernements des Etats-Unis, du Royaume-Uni, du Canada et d'autres pays soient prêts à aider les autres pays pour la formation du personnel scientifique et technique ainsi qu'à leur fournir les matières premières atomiques nécessaires.

En Yougoslavie, l'évolution de ces problèmes est suivie avec le plus vif intérêt. Nous sommes d'ailleurs membres du Centre européen de recherches nucléaires, organisme scientifique régional dont font partie douze gouvernements. L'existence et le programme de cette organisation sont un exemple de mise en commun des efforts de plusieurs pays collaborant à la réalisation d'objectifs communs. La preuve est faite, ainsi, que les besoins de ces pays et leur désir de faciliter une collaboration internationale dans ce champ d'activité qui les intéresse tous ont été très justement jaugés et coordonnés. Il semble que toutes les conditions nécessaires soient remplies pour que le Centre régional collabore avec la future agence internationale envisagée.

La délégation de la Yougoslavie est prête à collaborer pour toutes les mesures pratiques qui seraient prises en vue de créer aussi rapidement que possible une institution internationale destinée à permettre à tous les pays intéressés de collaborer dans ce domaine. Tout en réservant le droit de ma délégation de revenir sur les divers problèmes soulevés par le projet de résolution des six, je voudrais dès maintenant souligner les points suivants : nous estimons que l'Assemblée devrait être tenue au courant des conversations préalables à la création de l'Agence. C'est d'ailleurs ce que prévoit le projet de résolution. Mais nous pensons, en outre, qu'il serait judicieux d'autoriser les Etats Membres des Nations Unies qui ne participent pas directement à la phase actuelle des pourparlers d'apporter une certaine contribution à la création de cette agence internationale dont ils sont appelés à devenir membres. Ils pourraient ainsi présenter des observations et des suggestions utiles. Le débat qui a eu lieu ces jours derniers au sujet de la création de l'Agence - qui, nous l'espérons, ralliera également l'Union soviétique - a été très encourageant. Les progrès qui ont été réalisés en matière de désarmement doivent être encore plus faciles à accomplir en ce qui concerne une collaboration internationale pour l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques. L'adoption d'une résolution commune sur le désarmement a augmenté nos chances de parvenir à un accord préparant la voie à une collaboration active dans le domaine qui nous intéresse tout particulièrement.

Nous sommes convaincus que ces premières mesures elles-mêmes, auront un effet moral considérable et donneront un nouvel élan vers l'amélioration des relations internationales, grâce au sentiment de sécurité qu'elles feront naître et à la confiance qui s'en trouvera accrue. De telles mesures favoriseront non seulement, à mon sens, le développement plus rapide des économies nationales, mais encore le renforcement et le maintien de la paix.

J'ajouterai, pour conclure, que nous estimons que l'initiative prise en cette matière et l'organisation d'une collaboration internationale dans le cadre des Nations Unies marqueront le début d'une nouvelle ère de progrès et constitueront une étape dans la vie de notre Organisation. De tels efforts ne peuvent qu'accroître l'importance des Nations Unies en tant qu'organisatrices de la collaboration internationale pacifique.

M. SHUKAIRI (Syrie) (interprétation de l'anglais): Les débats de cette Commission, au début de la présente session, ont porté sur le désarmement. Dans cette question, nous nous sommes surtout préoccupés de l'interdiction, de la limitation et de la réduction. Aujourd'hui, nous affrontons une conception différente. La question de l'énergie nucléaire demande la diffusion et non l'interdiction, l'augmentation et non la restriction, la dissémination et non la réduction. Le fond de ce point de l'ordre du jour est, en fait, une tentative sincère d'édifier la sécurité mondiale non par le désarmement, mais par le réarmement total des forces de la nature pour servir l'humanité.

Il pourrait sembler étrange que les petits Etats interviennent dans cette discussion. Nombre d'entre nous sont des profanes dans le domaine de la science nucléaire; d'autres ne possèdent pas de matières nucléaires ou, peut-être, ne savent pas qu'ils en ont à leur disposition. Le monde, en général, souffre d'un déplorable manque de connaissances à cet égard. Nous avons écouté avec attention les déclarations qui ont été faites ici. Nous nous sommes efforcés de les comprendre. Celle de M. Lodge était très révélatrice et intéressante. Le tableau qu'il a brossé des découvertes nucléaires et de leurs effets dans les domaines de la médecine, de l'industrie et de l'agriculture, ainsi que de la technologie des réacteurs énergétiques, appelle des félicitations. Les déclarations qui ont été faites au nom des délégations du Royaume-Uni et du Canada étaient extrêmement intéressantes et ont apporté une contribution de valeur. La déclaration de M. Moch, parlant au nom de la France, était un chef-d'oeuvre d'habileté. M. Moch n'a laissé

sans explication aucun aspect du domaine de l'énergie nucléaire. Nous n'avons pas encore entendu la déclaration de M. Vychinsky sur le fond du problème, mais M. Vychinsky est lui-même le symbole vivant de l'énergie atomique.

Toutes ces déclarations appellent le respect et l'admiration, mais j'estime que nous avons à nous acquitter d'un devoir. Derrière ces délégations, se trouvent le génie et le dévouement d'hommes qui ne sont pas ici. Asservis à des tâches de recherches, enfermés dans des laboratoires, des douzaines d'hommes ont donné leur vie pour révéler les mystérieux secrets de la nature. Notre admiration leur est due en tant que successeurs du génie humain qui ne connaît ni limite ni frontière. Nous espérons ardemment que le jour n'est pas éloigné où ces hommes de génie seront en mesure d'arrêter le mal par le bien, d'arrêter l'atome par l'atome, afin que les savants puissent réussir là où les diplomates auront échoué.

On nous a dit que nous étions au seuil de l'âge atomique. Les deux films que nous avons vus, sur la généreuse invitation de la délégation des Etats-Unis, étaient une démonstration vivante du fait que nous sommes à l'aube d'une ère nouvelle. Nous sommes au seuil d'une révolution qui pourrait fort bien aller aux racines mêmes de notre société. La révolution industrielle du XIXème siècle a donné naissance à de nouveaux genres de vie, à de nouveaux problèmes, à de nouvelles lois et à de nouvelles idéologies. La révolution atomique, elle aussi, mais à un degré encore supérieur, donnera naissance à de nouveaux modes de vie, à de nouvelles lois et, peut-être, à de nouvelles idéologies. Nous espérons donc que cette révolution atomique trouvera aux Nations Unies et dans ses institutions un organe directeur qui l'engagera dans des voies favorables à l'humanité. La révolution atomique, à la différence de la révolution industrielle, a donc la bonne fortune d'être constamment surveillée par l'opinion publique mondiale.

Je voudrais, maintenant, présenter quelques observations de caractère général. Le projet de résolution des sept puissances est, à mon sens, un document historique qui peut ouvrir un nouveau chapitre de l'histoire des relations internationales. Il pave la voie, tout d'abord, à la collaboration internationale dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie atomique. La découverte fondamentale de la science nucléaire exige la coopération internationale sous une forme ou sous une autre. Que nous adoptions tel ou tel projet de résolution, notre objectif essentiel est constitué par la recherche d'une résolution qui soit acceptable

pour toutes les parties directement intéressées. Ce que nous voulons, en fin de compte, c'est élaborer un plan qui permettrait d'étendre l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques en tant que facteur principal dans la lutte contre la famine, la pauvreté et la maladie.

C'est dans cet esprit qu'en principe nous approuvons le projet de résolution qui nous est soumis. Sans aucun doute, l'établissement d'une agence internationale facilitera l'utilisation de l'énergie atomique pour le bien de l'humanité.

Peut-être est-il prématuré d'étudier maintenant les fonctions de cette agence, de décider ce qui est faisable et ce qui ne l'est pas. Cependant, nous pensons que cette agence devrait être en mesure d'étudier les voies et moyens d'établir une institution internationale où les étudiants étrangers - et, en particulier, ceux venant des petits pays - pourraient apprendre les principes de base de l'énergie atomique.

C'est là tout ce que je voulais dire sur les aspects généraux du projet de résolution. Mais nous ne pouvons oublier l'aspect destructif de l'énergie nucléaire. Ce problème a déjà une histoire terrible. Nous ne pouvons, d'un simple geste de la main, écarter le mal dans notre recherche du bien. Nous ne pouvons, en toute quiétude, rêver d'une vie meilleure où la vie humaine elle-même serait exposée à une annihilation totale. Peut-être serons-nous en mesure de mobiliser l'énergie nucléaire pour faire face à tous les besoins humains et, même, pour ajouter à nos plaisirs et à notre luxe. Peut-être pourrons-nous supprimer la famine, la misère et la maladie. Peut-être pourrons-nous produire de l'énergie, révolutionner l'industrie, lutter contre le cancer et faire tout ce qui, maintenant, est jugé impossible. Mais là n'est pas la question. Etre ou ne pas être, voilà la question.

Tout d'abord, nous devons assurer notre existence avant de l'améliorer. A cet égard, je me rappelle une doctrine de la jurisprudence musulmane selon laquelle il importe plus d'éviter le mal que de rechercher le bien. L'attitude soviétique, par conséquent, est compréhensible. A mon sens, les arguments de l'Union soviétique, si on les prend tels qu'ils sont, ne sont pas sans valeur. Avant d'espérer une vie meilleure, nous devons assurer notre survivance. En fait, notre façon d'aborder cette question s'inspire précisément des paroles élevées prononcées par le Président Eisenhower dans son discours historique de l'année dernière devant cette Assemblée. Le noble objectif du Président Eisenhower est "la recherche du moyen grâce auquel le génie inventif et miraculeux de l'homme ne sera pas l'instrument de sa mort, mais le bienfaisant auxiliaire de sa vie". (Documents officiels, Assemblée générale, 470ème séance plénière, paragraphe 125). Ne sera pas l'instrument de sa mort, mais le bienfaisant auxiliaire de sa vie : telle est l'essence même de l'objectif sublime du Président Eisenhower. A mon humble avis, l'attitude soviétique représente une façon d'atteindre l'objectif même du Président Eisenhower.

Nous avons étudié en détail les notes qui ont été échangées entre le Gouvernement des Etats-Unis et celui de l'Union soviétique, notes qui figurent dans le document A/2738. Je ne suis pas ici pour défendre l'attitude de l'Union soviétique. Nous ne venons pas de derrière ce que l'on appelle le "rideau de fer". Nous ne venons pas non plus de l'autre côté de ce que l'on appelle le "rideau de fer". Cette question appartient à l'humanité et nous ne sommes pas prêts à prendre parti. Mais nulle part, dans ces notes, je ne trouve la manifestation d'une attitude négative de l'Union soviétique. A la page 35 du document en question, dans l'aide-mémoire de M. Gromyko, nous lisons ce qui suit :

"Au cours de ces négociations, le Gouvernement de l'Union soviétique a insisté, et continue d'insister, sur la nécessité de conclure des accords internationaux grâce auxquels l'énergie atomique ne pourrait pas servir à des fins militaires et serait réservée à des fins pacifiques, pour le bien de l'humanité." (A/2738, page 35).

Il est donc évident que l'Union soviétique, dans la mesure où nous pouvons en juger par son aide-mémoire, déclare que son but est d'utiliser l'énergie atomique à des fins pacifiques et à des fins pacifiques seulement. A cet égard, nous estimons que la politique déclarée de l'Union soviétique repose sur la même base que celle énoncée par le Président Eisenhower dans son magnifique discours, lorsqu'il demandait que l'énergie atomique fût consacrée à la vie et non pas à la mort. Pénétrons-nous de cette considération dans un esprit de conciliation et de compréhension.

Le projet de résolution qui nous est soumis ne traite que d'une partie des objectifs si nobles du Président Eisenhower, à savoir l'utilisation de l'énergie atomique à des fins pacifiques. Mais l'objectif le plus important du Président Eisenhower - la suppression de l'énergie nucléaire en tant que force de destruction - reste encore à atteindre. La question de savoir comment il le sera doit être résolue en plein accord par les grandes Puissances.

Il est réconfortant de construire, mais soyons certains que ce que nous construisons aujourd'hui ne sera pas détruit demain.

Le PRESIDENT : Si aucune autre délégation ne désire intervenir dans la discussion, nous allons lever la séance pour nous réunir à nouveau, cet après-midi, à 15 heures précises.

La séance est levée à 11 heures 15.